

**TEXTES REGLEMENTAIRES**

- Arrêté du **15 juin 2007 relatif** aux titres ou diplômes exigés pour l'accès au concours sur titres de technicien de laboratoire de la fonction publique hospitalière
- GBEA et ses avenants norme ISO 15189

POSTE**Laboratoire polyvalent**

- Du lundi au vendredi : 7h-14h ou 8h-15h ou 15h -22h
- Samedi dimanche et jours fériés: 7h-14h ou 14h- 21h ou 21h-7h

Laboratoire hospitalo-universitaire

- Du lundi au vendredi : 8h-15h ou 10h-17h
- Samedi : 8h- 15h

Laboratoire d'anatomie et cytologie pathologique

- Lundi mardi jeudi vendredi : 8h-16h ou 9h-17h
- Mercredi de 8h-12h ou 12h-17h

DEFINITION

- Réaliser et traiter les échantillons biologiques à des fins d'analyses biomédicales qui concourent à la **prévention, au dépistage, au diagnostic, au traitement et à la recherche** ;
- Entretien du matériel notamment par la réalisation des maintenances ;
- Participer à l'élaboration, à la mise en œuvre et à l'amélioration du système qualité du laboratoire

ACTIVITES

- Réaliser les prélèvements sanguins
- Réception, validation et contrôle de la conformité des échantillons, par rapport aux recommandations de Bonnes pratiques et d'enregistrement des demandes d'examens de biologie ;
- Traitement pré-analytique des échantillons ;
- Mise en œuvre des techniques d'examens ;
- Validation analytique et biotechnique et transmission de résultats ;
- Saisir informatiquement les résultats issus des techniques manuelles ;
- Maintenance courante préventive et/ou corrective des analyseurs ;
- Gestion des stocks de réactifs et de consommables à la paillasse ;
- Entretien du poste de travail ; y compris la table de macroscopie
- Mise en œuvre des procédures d'élimination des déchets.
- Remplissage des formulaires permettant la traçabilité des maintenances et l'entretien des postes de travail
- Surveillance de la péremption des produits périssables ;
- Suivi des contrôles qualité internes ;
- Suivi des contrôles qualité externes ;
- Gestion de la sérothèque
- Gestion des archives et blocs
- Transmission des résultats validés aux prescripteurs par téléphone ou procédés télématiques ;
- Participation à la formation interne ;
- Gestion courante du système informatique ;
- Enregistrement des données liées à l'activité ;
- Réalisation d'activités simples de secrétariat (accueil, enregistrement du dossier patient, remise des résultats) quand l'activité du laboratoire l'exige

**EXIGENCES LIEES A LA FONCTION**

DIPLOMES	<ul style="list-style-type: none"> • Diplôme d'Etat de laborantin d'analyses médicales (DELAM) ou le diplôme de technicien en analyses biomédicales ; • Diplôme Universitaire de Technologie, spécialité biologie appliquée, option analyses biologiques et biochimiques, ou le diplôme universitaire de technologie, spécialité génie biologique, option analyses biologiques et biochimiques ; • Brevet de technicien supérieur d'analyses biologiques, • Brevet de technicien supérieur de biotechnologie ; • Brevet de technicien supérieur agricole ; option laboratoires d'analyses biologiques ou option analyses agricoles et biotechnologiques ; • Diplôme du premier cycle technique biochimie- biologie ou le titre professionnel de technicien supérieur des sciences techniques et industrielles – parcours biochimie6 biologie, délivrés par le Conservatoire National des Arts et Métiers ; • Diplôme d'études universitaires scientifiques et techniques, spécialisé analyses des milieux biologiques, délivrés par l'Université de Corte ; • Diplôme de technicien de laboratoire biochimie –biologie clinique ou le titre de technicien supérieur de laboratoire de biochimie- biologie ou le titre d'assistant de laboratoire biochimie –biologie de la faculté catholique des sciences de Lyon ; • Le certificat de formation professionnelle de technicien supérieur physicien chimiste homologué par la commission technique d'homologation des titres et diplômes de l'enseignement technologique du Ministère du travail ou le titre professionnel de technicien supérieur physicien chimiste, inscrit au répertoire national des certifications professionnels délivrés par le Ministère chargé de l'emploi. 		
	CONNAISSANCES (SAVOIRS)	Anatomie, physiologie	Connaissances détaillées
		Biologie	Connaissances approfondies
		Communication et relation d'aide	Connaissances générales
		Ethique et déontologie médicales	Connaissances générales
		Gestion des flux/produits	Connaissances générales
		Hygiène hospitalière	Connaissances détaillées
		Médicales générales et/ou scientifiques en fonction du domaine	Connaissances détaillées
		Qualité	Connaissances détaillées
		Techniques de laboratoire	Connaissances approfondies
Traitement des déchets		Connaissances générales	
COMPETENCES (SAVOIR-FAIRE)	<ul style="list-style-type: none"> - Choisir et utiliser des matériels, des outils de travail ou/de contrôle, afférents à son poste; - Concevoir, formaliser et adapter des procédures, des protocoles, modes opératoires consignes, spécifiques à son domaine de compétence ; - Evaluer la pertinence, la véracité des données et/ou informations ; - Evaluer, choisir, utiliser des produits et/ou matériaux nécessaires à la pratique spécifique à son domaine d'activité, - Identifier et diagnostiquer un dysfonctionnement, une panne, le défaut d'un matériel, d'un équipement, une anomalie d'un système, spécifique à son domaine d'activité ; - Identifier les éléments, cellules ou micro-organismes normaux ou pathogènes dans les échantillons biologiques et/ou anatomiques - Utiliser une procédure, un protocole, une réglementation spécifique à son domaine d'activité. 		

**RELATIONS PROFESSIONNELLES**

<i>LIAISONS HIERARCHIQUES ET FONCTIONNELLES</i>	<p>Hiérarchie Administrative :</p> <ul style="list-style-type: none">- Direction des Soins.- Cadre Supérieur de Santé médico-technique.- Cadre de Santé médico-technique. <p>Hiérarchie Fonctionnelle :</p> <ul style="list-style-type: none">- Chef de pôle, coordonnateur des laboratoires- Responsable du laboratoire d'anatomie et cytologie pathologique- Responsable du laboratoire hospitalo-universitaire de parasitologie et mycologie.- Biologistes PH, Médecins d'anatomie et cytologie pathologique.
<i>RELATIONS PROFESSIONNELLES LES PLUS FREQUENTES</i>	<ul style="list-style-type: none">- Médecins prescripteurs pour la réalisation des examens ou pour la transmission des résultats.- Personnel paramédical des différents services.- Services techniques.- Services Urgences Sang pour le transport des prélèvements.- Ingénieurs biomédicaux pour la maintenance et la gestion des pannes.- Prestataires externes pour les maintenances.- Laboratoires extérieurs pour la sous-traitance d'examens ;
RISQUES PROFESSIONNELS	
<i>BIOLOGIQUES</i>	<ul style="list-style-type: none">- Contamination par les prélèvements.- Accident d'exposition au sang.
<i>PHYSIQUES</i>	<ul style="list-style-type: none">- Troubles musculo-squelettiques (rachialgies).- Pathologie du poignet (en particulier du canal carpien).- Troubles de la vue.
<i>CHIMIQUES</i>	<ul style="list-style-type: none">- Manipulation de certains solvants (alcool, acide,)